

*Pôle communication*  
24.65.42

Mardi 9 janvier 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Avis à la population et aux communes : signalement de méduses

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, au travers de sa direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS-NC), a reçu le signalement de quatre cas de personnes s'étant fait piquer par des méduses probablement de type cuboméduse dans la zone géographique allant du **phare Amédée dans le lagon sud à la zone littorale de Ouano sur la commune de La Foa**. Il est probable que la zone impactée soit plus étendue.

Pour l'heure, aucun spécimen n'a été récolté ni formellement identifié.

Les cuboméduses sont connues pour leur venin extrêmement puissant. Une piqûre de cuboméduse peut provoquer tout ou partie des symptômes suivants : douleurs vives puis douleurs profondes et diffuses, sensations de brûlure, sensation de froid, tremblements, gonflement de la zone touchée, hypothermie, vomissements, difficulté à respirer.

#### Les recommandations sont les suivantes :

- Ne pas se baigner dans les zones indiquées.
- Ne pas manipuler une méduse, même échouée ou morte.
  
- ✓ En cas de piqûre :
  - Sortir de l'eau le plus vite possible
  - **Rincer abondamment au vinaigre** dès que possible la blessure et les tentacules, s'il y en a (pour inactiver le venin)
  - Après application du vinaigre, enlever les tentacules délicatement, en utilisant une pince à épiler, et pas à main nue
  - Prendre un traitement contre la douleur si nécessaire
  - En cas de symptômes importants, il est conseillé de se rendre chez son médecin rapidement.
  
- ✓ Attention :
  - Ne jamais rincer les lésions ou les tentacules à l'eau de mer, eau douce, urine, citron, alcool, sodas, mousse à raser, etc.
  - Ne pas gratter les tentacules (la tension des tentacules pouvant entraîner une décharge de venin).

**Dans ce contexte, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sollicite l'action des communes impactées pour relayer cette information auprès de leurs usagers. Il demande à l'ensemble des communes de rester vigilantes sur le littoral et de retourner toute information au sujet de signalements éventuels en lien avec ces méduses à la DASS-NC par mail à l'adresse suivante : [alerte.dass@gouv.nc](mailto:alerte.dass@gouv.nc)**

\* \*  
\*